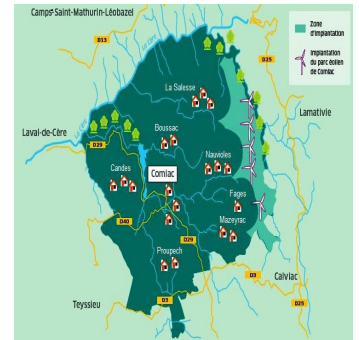




Bonjour «civil» «prénom» «nom»

Tout d'abord le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2018, que vos souhaits les plus chers se réalisent, que nous soyons écoutés et compris dans notre combat contre les aérogénérateurs de grande hauteur.

Notre association doit continuer et pour être entendue, elle a besoin d'adhérents. Vous pouvez télécharger le **bulletin d'adhésion 2018 en format pdf** ; le trésorier adjoint, Benoît Briard, qui recevra votre adhésion habite à Toulouse. **Nous sommes très inquiets sur le secteur des Gorges de l'Escaumels :**



- **le projet sur Comiac** n' a pas encore été déposé à la Dreal du Lot à la date du 23 janvier !
 - Par contre un registre est ouvert en mairie et chacun, chacune peut y déposer des remarques jusqu'au 20 février !
 - Nous aurons besoin d'aide financière car il faudra demander à Maître **ZEMBAR** d'intervenir pour nous aider dans ce combat.
- le projet **sur Parlan** a été déposé à la Dréal du Cantal ; ils font appel à un avocat et demande une **aide financière**...
- A suivre ... signez et faites signer les **pétitions** ou/et écrivez sur le registre mis en mairie de Comiac jusqu'au 20 février 2018

La loi **n° 76-629 du 10 juillet 1976** stipule dans son article 1er : **"...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."**

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.

Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, **il suffit de cliquer dessus**

Les annonces de **Sébastien Lecornu** mettent les territoires ruraux en danger :

A la suite de l'annonce des conclusions du groupe de travail sur l'éolien, les associations signataires font connaître leur vive opposition aux mesures annoncées jeudi 18 janvier 2018 par Monsieur Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire.

Pour tenter de museler l'opposition des citoyens, le choix est fait de mettre en place des procédures dérogatoires au droit commun français.

Lire le **communiqué de presse** qui dénonce **la non-concertation** avec les riverains et les associations de protection des patrimoines.

Comme à Bourière où de **nouveaux arrêtés** ont été pris par le **conseil départemental** de l'Aude.

La reconversion des parcs existants bétonnera encore plus le sous-sol :

pour permettre d'installer une éolienne plus haute, il faut construire le socle de béton à 30 m de l'éolienne démantelée :

... La Loi stipule arasement à moins un mètre en zone de culture et moins deux mètres en zone boisée. Ce qui est une catastrophe écologique, des milliers de tonnes de béton armé vont donc rester en sous-sol ! Ce n'est pas avec un mètre de terre (sur une surface de 400 m²) que l'on peut cultiver du blé, des betteraves de la luzerne... " Il n'y a qu'un gars de la ville pour croire à une telle ineptie !" Des racines de blé descendent à 1m20 de profondeur ; celles de la luzerne entre 2 et 3 m...



Lire la lettre de la [maire de Chaussé sur Marne](#) et conseillère de Grand-Est, Mme Pestre

Quels seront les risques encourus par les riverains si les éoliennes **culminent à 240 m** comme cela est prévue dans l'Yonne alors que le 1er janvier une éolienne de 62 m a été abattue par un vent à 130 km/h à **Brouin en Vendée** ?

Et quand on lit les arguments, on s'aperçoit que le **côté financier est le plus important**, ce qui est confirmé dans les 10 mesures de Sébastien Lecornu publiées le 18 janvier 2018 !

Le premier de l'an, l'abondance de la production éolienne due à la force du vent dans tout l'Hexagone a suscité un **nombre d'heures de prix négatifs** supérieur à celui de toute l'année 2017... Avec en outre des creux très prononcés, jusqu'à - 31 €/MWh et - 28 €/MWh.. cela montre que l'éolien pèse lourdement sur les factures pour EDF qui achète à + 82 €/MWh et que l'état essaye de compenser avec les augmentations de la CSPE !

Avifaune

- Un accord pour protéger les chauves-souris ? Cet accord va permettre de mieux évaluer l'impact de ces éoliennes sur les populations de chauves-souris, quitte à limiter l'activité des machines à certaines heures. A l'origine de cet accord, Laurent Arthur, conservateur adjoint du muséum de Bourges, grand spécialiste européen des chauves-souris. Tout a démarré par une étude menée par le muséum de Bourges en 2016. Les naturalistes ont prouvé que certains parcs éoliens pouvaient tuer jusqu'à une dizaine de chauves-souris par an. En cause, la dépression provoquée par les pales qui fait éclater les organes de ces petits mammifères lorsqu'elles volent à proximité; elles ne présentent **aucune plaie extérieure**! Cet accord sera-t-il effectif et respecté par tous les futurs parcs éoliens? Soyons vigilants et protégeons l'avifaune voir le [reportage de France-Bleu](#)
- **Annulation de 15 éoliennes à Roquefort-des-Corbières** : dans un communiqué, la LPO se félicite de voir le Conseil d'État "donner raison à la LPO dans son action de préservation des espèces et des habitats rares, présents sur le territoire du parc national régional de la Narbonnaise en Méditerranée". La LPO soulignait la présence d'espèces rares et protégées, comme des aigles royaux, de Bonelli, des passereaux méditerranéens.
- Le [site Alter Eco](#) propose des inventaires avifauniques dans le Massif Central.. à suivre...



Un site propose des photos pour montrer le " avant éolien et après l'éolien ", en fait les photos ont été prises après et les éoliennes ont été graphiquement enlevées à [voir et à faire connaître](#)



Signez et faites signer

- Notre pétition pour éviter les [éoliennes à Comiac](#)
- La pétition [de Parlan](#)

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis Vous pouvez télécharger

- Un PowerPoint d'aide pour expliquer le danger des parcs industriels éoliens. Il a été fait par André Posokhow, administrateur de la FED, et ne contient ni logo, ni images. Il a pour titre " **l'éolien industriel**"
- Un PowerPoint fait par l'association [Stop-Eole-Parlan](#) qui comporte 12 pages dénonçant et expliquant les **dangers** des **parcs industriels éoliens**.
- Un pdf appelé manuel éolien de [prise illégale d'intérêt](#) ou de **complicité**...

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED

06.43.80.15.87

gilles.forhan@wanadoo.fr

appge-comiac@laposte.net

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

Membres du bureau :

Brigitte Briard, [présidente](#)

Jan Svatos, [trésorier](#)

Benoît Briard, [trésorier adjoint](#)

Gilles Forhan, [secrétaire](#)

Bernadette Forhan, [relecture](#)

